



Communiqué de presse

Montpellier, le 23 mars 2018

Assemblée plénière - Adoption de la Charte régionale de la citoyenneté active

Carole Delga : « Le choix que nous faisons est celui d'une Région citoyenne pour une démocratie du terrain et du quotidien »

Réunie sous la présidence de Carole Delga, ce vendredi 23 mars à Montpellier, l'Assemblée plénière de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a adopté la Charte régionale de la citoyenneté active, nouvel outil qui s'inscrit dans la politique volontariste menée par la Région en matière de démocratie participative.

Consciente des attentes croissantes des citoyens en matière d'évolution des pratiques politiques, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée s'est engagée à développer de nouveaux outils pour que le citoyen prenne toute sa place, au cœur et en faveur de son territoire.

La Région a déjà lancé depuis 2 ans 25 concertations thématiques : nom de la Région, Etats Généraux du rail et de l'intermodalité, Occitanie 2040, etc. La Région a également développé des instances de dialogue et de concertation innovantes, à l'image de l'Assemblée des Territoires, du Parlement de la Mer et de la Montagne, ou du Conseil Régional des Jeunes (CRJ).

Dans cette dynamique, l'Assemblée régionale a voté aujourd'hui la création d'une **Charte régionale de la citoyenneté active** qui propose à chaque citoyen des moyens réels et concrets de peser sur la construction des politiques régionales. Un guide synthétique de la citoyenneté active a également été créé afin de faciliter l'appropriation de ces nouveaux outils par les citoyens. Il est disponible sur le site laregion.fr.

« Mettre le citoyen au cœur de nos politiques publiques, c'est tout le sens de cette démarche de citoyenneté active que j'ai instaurée depuis le début de mon mandat. Ce choix d'un rapport renouvelé avec les citoyens, d'une co-construction avec les habitants, a un seul but : créer des politiques plus justes et plus efficaces, plus concrètes et plus adaptées. J'ai également souhaité que chaque année, une grande cause régionale soit soumise à la concertation citoyenne pour permettre à chacun de s'exprimer sur des sujets d'importance pour notre Région. Cette année, le thème de l'alimentation sera débattu à l'échelle régionale, afin de construire ensemble un Plan alimentation ambitieux dès 2019 », a déclaré Carole Delga.

La Charte de la Citoyenneté Active : un outil au service des citoyen.ne.s

Grâce à cette charte, la Région souhaite créer un **lien étroit et durable entre les élus régionaux et les citoyen.ne.s d'Occitanie** en leur permettant d'intervenir dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'action régionale.

La Charte de la Citoyenneté active s'adresse à tous les citoyen.ne.s âgés de plus de 15 ans, résidant sur le territoire de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ou pouvant témoigner d'un attachement particulier à celle-ci.

La Charte de la citoyenneté active propose une **large gamme d'outils à destination du citoyen**, dont :

- La **votation régionale à l'initiative du citoyen**, qui permet l'organisation d'une votation populaire sur un sujet lié à une compétence de la Région ;
- Le **droit d'interpellation**, qui permet à chacun d'inscrire un sujet concernant les compétences de la Région à l'ordre du jour de l'Assemblée plénière du Conseil régional ;
- La **constitution de commissions citoyennes**, permettant à des citoyens de se réunir pour réfléchir ensemble à l'action régionale sur une ou plusieurs thématiques. C'est notamment grâce à ces commissions que les citoyens peuvent actionner les moyens mis à leur

disposition par la charte, tels que la pétition ou la discussion directe avec les élus.

Emanation directe de la Charte de la Citoyenneté active, le projet d'extension des budgets participatifs défendu par la Région entend assurer un socle financier aux dispositifs développés en matière de citoyenneté active. Initialement mis en place dans les lycées de la Région à la rentrée 2017-2018, l'expérience des budgets participatifs sera étendue à partir de septembre prochain à d'autres politiques régionales. L'ambition à terme est de consacrer **1% du budget régional aux budgets participatifs**.

Une plateforme numérique citoyenne « LaRegionCitoyenne.fr » destinée à favoriser la citoyenneté active des habitants d'Occitanie, sera également mis à disposition des citoyens à partir d'avril 2018.

■ Contact presse

Yoann Le Templier : yoann.letemplier@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 79 40- Port. : 06 38 30 70 83

Montpellier : presse-region@laregion.fr**Toulouse** : service.presse@laregion.fr

Suivez-nous sur le compte [Twitter](#) du service presse [@presseoccitanie](#)